

Plan de continuité des services Ville d'Asnières-sur-Seine

Conformément aux directives gouvernementales et au dernier arrêté préfectoral n°CAB/DS/BSI/2020/132 du 30 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, veuillez recevoir ci-joint le plan de continuité d'activité des services.

En substance :

- Ouverture des services suivants en mode normal ou renforcé :
 - Police municipale ;
 - Centre médico-social ;
 - Centre Communal d'action sociale, notamment le pôle Gériatrie (CLIC) ;
 - Service portage de repas/SAM.
- Ouverture de 3 écoles pour accueillir les enfants du personnel soignant et les enfants des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers ;
- Ouverture d'un ALSH enfance et d'un ALSH jeunesse pendant les congés scolaires ;
- Ouverture de la crèche Girafons pour accueillir les enfants du personnel soignant et les enfants des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers ;
- Ouverture du service Etat civil ;
- Fermeture des services au public. Mais permanence téléphonique et boîte générique mail assurées. Plateformes et dispositifs d'entraides mis en place dans les secteurs de l'enfance, aide psychologique, conflit de voisinage, bénévolat ;
- Permanence sur site des services ressources (finances, RH, DSI, informatique) et des services techniques (patrimoine, propreté, voirie, espaces verts) organisées selon le principe d'une petite équipe d'astreinte dont les effectifs tournent par rotation ;
- Ouverture de bureaux virtuels pour les cadres (télétravail) ;
- Les permanences sur site sont assurées par les agents domiciliés à Asnières-sur-Seine en premier ressort, ou au moins véhiculés.

Concernant le nombre d'effectifs, sur les 1500 employés communaux :

- 150 sont sur le terrain tous les jours conformément à leur rythme de travail habituel (police municipale, CMSM, CCAS, chauffeurs) ;
- 250 assurent des permanences ou des astreintes par rotation **de sorte que, dans ces services, 50 personnes sont sur site par jour en moyenne** ;
- 100 sont en télétravail.

Par jour, en moyenne 300 personnes travaillent, dont 100 en télétravail.